

L'Atlas des frontières

Bruno Tertrais, Delphine Papin

Les Arènes, octobre 2016

136 pages, 29,90 €

Qu'est-ce qu'une frontière ? Selon Michel Foucher, c'est une « discontinuité géopolitique à fonction de marquage réel, symbolique ou imaginaire », soit une ligne de partage délimitant un territoire, mais pas seulement. La frontière peut être poreuse et prendre la forme d'une interface, avec une coopération et même une interpénétration des économies et des sociétés, comme l'illustrent les dynamiques d'intégration régionale ; elle peut être plastique (front pionnier) ou charnière ; par conséquent ne pas relever d'une barrière et, partant, d'un rapport de forces. Jamais effacée, elle peut être dépassée voire agir comme un filtre. Inscrite dans l'histoire, l'enveloppe d'un Etat se trouve fréquemment prolongée par de nouvelles – que l'on pense à l'espace Schengen.

Voilà ce que dit notamment cet *Atlas* qui monte, démonte et démontre que le sans-frontiérisme n'est pas encore une réalité, malgré l'article 13 de la DUDH. Rappelant la permanence de « l'horogénèse » (Michel Foucher), dégageant des types de « limites » (culturelles, religieuses, politiques), critiquant les « aires » définies par Bernard Lewis ou Samuel Huntington, l'ouvrage travaille sur les « frontières en héritage », les « frontières invisibles » des mers et océans, les « murs et migrations », les « curiosités frontalières » (l'enclave de Llivia), les condominiums (l'île de la Conférence, partagée par l'Espagne et la France) comme les « frontières en feu » en Israël, avec une « logique spatiocide » de la ségrégation étudiée par Sari Hanafi et Jacques Lévy. Il n'oublie pas les interventions pour leur sphère d'influence de la Russie en Moldavie, au Tadjikistan, en Ossétie du Sud, en Ukraine, ou de la RPC en mer de Chine méridio-



nale ; il s'ouvre sur « *le bel avenir des frontières* » – la volonté d'indépendance de l'Ecosse ou de la Catalogne, mais plus sûrement les nouvelles frontières maritimes et des murs, soixante à finir d'ici 2020, sans oublier l'industrie de la sécurisation des frontières...

Voici donc un ouvrage, riche, intelligent, singulièrement sur les représentations mentales et esthétiquement très réussi. On peut regretter quelques manques – sur le cyberspace ou les murs sociaux (*les gated communities*) –, mais un bornage de ce sujet était impossible. Tout comme l'avènement de cette invite de Victor Hugo qui reste (encore ?) éloignée : « *Qui dit frontière dit ligature. Coupez la ligature, effacez la frontière, ôtez le douanier, ôtez le soldat, en d'autres termes, soyez libres ; la paix suit.* »

Emmanuel Naquet, coresponsable du groupe de travail « Mémoires, histoire, archives »



Le Droit de vote des étrangers, une histoire de quarante ans

Bernard Delemotte

L'Harmattan, mars 2017

192 pages, 17 €

S'il est une question à laquelle la LDH s'est attachée sur le temps long de son histoire, c'est bien celle des droits des étrangers en France. Elle l'a fait avant 14-18, en se préoccupant du sort des anarchistes espagnols réfugiés en France, comme dans l'entre-deux-guerres, en se souciant de l'accueil des Italiens antifascistes et des juifs allemands, entre autres. Plus près de nous, la LDH a soutenu le droit de vote des étrangers à l'échelon local, qui fut l'une des promesses électorales non tenues par François Mitterrand puis par François Hollande.

C'est à cette défaillance – qui fait écho au retard de l'hexagone à

faire voter les femmes, après avoir été pionnier dans l'établissement du suffrage dit universel – et aux combats que Bernard Delemotte, élu et animateur de *La Lettre de la citoyenneté* et de plusieurs ouvrages sur cette thématique, s'intéresse, avec précision et exhaustivité. Au-delà de textes fondateurs comme l'article 4 de la Constitution de 1793, il rappelle l'action des militants – dont Saïd Bouziri et Paul Oriol –, le rôle des organisations – la LDH bien sûr, le Mrap, le Saf, SOS Racisme, notamment – ou des collectifs, ainsi que les expériences locales en France et en Europe, dont les conseils de résidents étrangers.

En regard, l'auteur interroge aussi les partis et leurs leaders, parfois frileux, à l'instar de Lionel Jospin ou d'Alain Juppé. S'attardant à juste titre sur des moments – les différents votes des assemblées parlementaires – comme sur l'évolution de l'opinion publique mesurée par les sondages, excitant des exemples sur tous les continents, il repose avec Paul Oriol les enjeux de « notre » singularité, ce soi-disant « pays des droits et de l'Homme » (et du citoyen !) restant donc l'un des treize Etats de l'UE-28 à n'avoir pas « accordé » ce droit politique aux étrangers non communautaires... Les quelques lignes de Vincent Rebérioux, dont on connaît le combat à cet égard, quelque peu empreintes de tristesse, désabusées, closent provisoirement le chapitre d'un combat qui continue sous la présidence d'Emmanuel Macron, lequel a déclaré préférer favoriser l'accès à la nationalité française plutôt que donner le droit de vote aux étrangers...

E. N.